

Décrets

Gouvernement du Québec

Décret 787-2002, 26 juin 2002

CONCERNANT l'organisation et le fonctionnement du Conseil exécutif

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE l'annexe « A » du décret n° 140-96 du 31 janvier 1996, modifié par les décrets nos 274-96 du 6 mars 1996, 1151-96 du 18 septembre 1996, 1362-96 du 6 novembre 1996, 1339-98 du 21 octobre 1998, 15-99 du 20 janvier 1999, 391-99 du 14 avril 1999, 582-2001 du 23 mai 2001, 81-2002 du 6 février 2002 et 467-2002 du 24 avril 2002, soit modifiée de nouveau par le remplacement du paragraphe 1.6.1 de l'article II par le suivant :

« **1.6.1** implications territoriales, soit sur les régions, sur la Capitale-Nationale ou sur la Métropole

Le mémoire indique l'effet et les impacts des mesures proposées sur l'ensemble des régions, sur une région en particulier, sur la Capitale-Nationale ou sur la Métropole, selon le cas. Il précise, le cas échéant, l'effet et les impacts de ces mesures sur les milieux ruraux, particulièrement sur les territoires des municipalités régionales de comté. Lorsque des échanges ont eu lieu, avec le ministre des Régions, le ministre délégué responsable de la région de la Capitale-Nationale ou le ministre des Affaires municipales et de la Métropole, le mémoire fait état des résultats de ceux-ci. ».

Le greffier du Conseil exécutif,
JEAN ST-GELAIS

38744

Gouvernement du Québec

Décret 788-2002, 26 juin 2002

CONCERNANT l'exercice des fonctions de certains ministres

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE, conformément à l'article 11 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c. E-18), soient conférés temporairement les pouvoirs, devoirs et attributions :

— de la ministre d'État à l'Économie et aux Finances, ministre des Finances, ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie à monsieur Paul Bégin, membre du Conseil exécutif, du 19 juillet 2002 au 29 juillet 2002 ;

— du ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux et ministre de la Santé et des Services sociaux à madame Linda Goupil, membre du Conseil exécutif, du 28 juin 2002 au 15 juillet 2002 ;

— du ministre de la Sécurité publique à monsieur Rémy Trudel, membre du Conseil exécutif, du 11 juillet 2002 au 30 juillet 2002.

Le greffier du Conseil exécutif,
JEAN ST-GELAIS

38745

Gouvernement du Québec

Décret 789-2002, 26 juin 2002

CONCERNANT l'engagement à contrat de monsieur Noel C. Burke comme sous-ministre adjoint au ministère de l'Éducation

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Noel C. Burke, directeur des services éducatifs à la Commission scolaire New Frontiers, soit engagé à contrat pour agir à titre de sous-ministre adjoint au ministère de l'Éducation pour une période de trois ans à compter du 5 août 2002, aux conditions annexées.

Le greffier du Conseil exécutif,
JEAN ST-GELAIS
